



**DOUAI SIENS**  
Passionnément !

Douai, le mardi 4 février 2014

A tous les membres de l'association Droit'd'vélo,

C'est avec grand plaisir que je réponds aux questions que vous avez bien voulu me poser concernant la pratique du vélo dans notre ville de Douai.

Vous me demandez si je souhaite poursuivre la politique de déplacement mise en place par la municipalité qui limite la place de la voiture en ville.

*Je poursuivrai la politique d'aménagements à destination des vélos et des piétons avec la volonté de trouver en concertation avec toutes les personnes concernées les solutions les plus adaptées pour un partage harmonieux des espaces publics de la cité en toute sécurité. Les zones 30 seront maintenues en centre-ville, le stationnement payant limité également.*

*J'agirai dans ce domaine avec le souci prioritaire de ne léser aucune catégorie d'usagers de l'espace public, et de progresser en recherchant toujours un consensus le plus large possible.*

*Dans le même temps, je trouverais assez inopportun d'afficher une politique ouvertement « anti-voitures » dans l'arrondissement qui accueille l'un des fleurons de l'industrie automobile, l'entreprise Renault, et ses très nombreux sous-traitants.*

Vous me demandez quels moyens humains et financiers je consacrerai à cette politique.

*Je maintiendrai la politique actuelle, en décidant les investissements nécessaires (parkings à vélo, implantation d'arceaux adaptés). J'initierai une étude globale sur la place des différents modes de déplacement au cœur de la ville, afin d'éviter la recherche de solutions segmentées.*

Vous me demandez ce que je pense des propositions de Droit d'vélo.

*Me paraissent importantes et absolument prioritaires toutes les propositions qui permettront aux personnes ne disposant pas de moyen de transport motorisé de pouvoir accéder à l'emploi. C'est la raison pour laquelle je suis déterminée à développer l'idée de la mise en place d'une location de vélos et de vélos à accompagnement motorisé. Me paraissent également prioritaires les propositions visant à sécuriser le stationnement des vélos.*

*Il me semble enfin qu'un partenariat avec l'Office du Tourisme, permettant une meilleure information des visiteurs sur les différentes possibilités qui s'offrent à lui serait très utile (par exemple par l'intermédiaire du bureau d'information intégré à l'immeuble de la Maison du Vélo).*

Restant à votre écoute,

*bien cordialement,*  
*Françoise Prouvost*  
